



BAZICOURT INFOS

23 rue de la Fontaine — 60700 BAZICOURT
Tél / Fax : 03 44 29 03 28

Email: mairie.bazicourt@wanadoo.fr
Site internet : www.bazicourt.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie : Lundi et Mercredi de 14.00h à 19.00h
Mardi, jeudi, Vendredi de 14.00h à 18.00h

FEVRIER 2015

Permanences des élus : Mardi de 18h à 19h
Vendredi de 17h à 18h
Et / ou sur rendez vous



Information sur les élections départementales des 22 et 29 Mars 2015

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les élections départementales remplacent les élections cantonales.

Avant la réforme l'Oise comptait 41 cantons avec 1 élu par canton, désormais elle en compte 21 avec 2 élus par canton, 1 homme et 1 femme qui constituent un binôme. 20 cantons ont été supprimés et un nouveau découpage réalisé afin que chaque canton ait une population relativement équivalente. Le canton de Liancourt duquel nous dépendions a disparu. Les conseillers départementaux seront donc 42 dans l'Oise (21 hommes et 21 femmes) soit une parité parfaite.

Bazicourt sera désormais dans le canton de Pont-Sainte-Maxence.

Liste des communes du canton de Pont-Sainte-Maxence :

Les Ageux, Angicourt, Barbery, Bazicourt, Beaurepaire, Brasseuse, Brenouille, Cinqueux, Monceaux, Montépilloy, Ognon, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Raray, Rhuis, Rieux, Roberval, Rully, Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit, Saint-Martin-Longueau, Villeneuve-sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg.

Le Conseil Général est une assemblée importante qui gère :

- Les collèges, les transports scolaires
- Le R.S.A., les aides sociales, le travail d'insertion
- L'entretien des infrastructures : routes départementales, aéroport fluvial
- Les aides aux communes pour les investissements
- La protection de l'environnement
- Le patrimoine (aide pour l'entretien des églises)
- L'aide aux personnes âgées (téléalarmes)
- La protection maternelle et infantile.

ports,





Réforme des autorisations d'occupations des sols

L'instruction des permis est actuellement assurée **gratuitement** par les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) de l'Oise.

La loi « ALUR » de mars 2014 annonce la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations du droit des sols (permis de construire, de démolir, d'aménager, certificats d'urbanismes, déclarations préalables), à compter du **1^{er} juillet 2015** pour les communes faisant partie d'une Communautés de Communes de plus de 10 000 habitants.

Pour palier encore une fois au **désengagement de l'Etat**, dans les délais impartis, les communes au sein de la CCPOH ont eu à faire un choix quant à savoir qui allait instruire leurs dossiers d'urbanisme.

Il a été décidé que ce service serait dans un premier temps, (au 1^{er} juillet 2015) réalisé par le service urbanisme renforcé existant et expérimenté de la commune de Pont Ste Maxence, la CCPOH ne pouvant à court terme s'organiser pour structurer le service instructeur mutualisé souhaité.

A terme la CCPOH souhaite accueillir un **service instructeur communautaire**.

La mairie reste le lieu de réception, vérification et enregistrement des dossiers d'urbanisme, le Maire reste Maître de la délivrance des actes et son pouvoir de police est maintenu.



Détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé **avant le 8 mars 2015**.



Le détecteur de fumée doit être muni du **marquage CE** et être conforme à la norme européenne harmonisée **NF EN 14604**.

Galettes des Rois des Aînés



Samedi 24 janvier 2015, une cinquantaine de convives sont venus apprécier les galettes des Rois réalisées par la boulangerie de Chevrières.



C.C.P.O.H. (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) Enfance—Jeunesse

Vous avez entre 12 et 18 ans pensez à consulter le site de la CCPOH ou les flyers disponibles en mairie qui vous proposent des mini stages (fut bol, pâtisseries, jeux, danse, soirée) durant les vacances du 23 février au 6 mars.

Vous avez entre 6 et 17 ans, consultez les « séjours été 2015 » proposés.

Vous pouvez également obtenir tous ces renseignements au Pôle Services de la CCPOH situé 1 place Le Châtelier
Pont-Sainte-Maxence – Tél : 03 44 29 48 80



ACCUEIL INFORMATION

Lundi de 14h à 18h

C.C.P.O.H. — Environnement

La CCPOH, suite aux travaux des commissions Finances, doit réaliser des économies pour équilibrer son budget, c'est pourquoi tous les services étudient de quelle manière baisser leurs dépenses.

Sur la proposition de la commission environnement, il a été décidé de réorganiser la collecte des déchets verts et des encombrants comme suit :



Collecte des encombrants : (Economie envisagée : 19 900.00 €)

- Une collecte mensuelle des encombrants sur rendez-vous
- Abandon de la collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

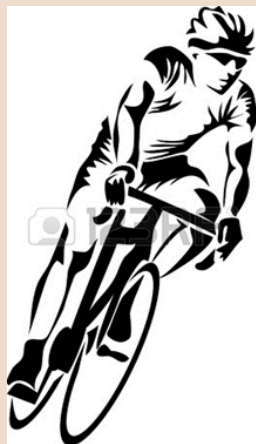
Ceux-ci seront soit déposés en déchetteries, en recyclerie ou reprise par les magasins.



Collecte des déchets verts : (Economie envisagée : 38 000.00 €)

La période de collecte des déchets verts était du 1^{er} avril au 30 novembre,

62ème Ronde de l'Oise – Union Cycliste Liancourt-Rantigny



La 1^{ère} étape de la Ronde de l'Oise, épreuve cycliste internationale, traversera notre commune (CD 13) le **jeudi 11 juin vers 17h00**.

La 3^{ème} étape, quant à elle, traversera la commune le **samedi 13 juin vers 16h30**.

Venez nombreux les encourager.



« Bien vieillir chez soi »

- Aménager sa maison
- Etre aidé chez soi
- Se sentir en sécurité chez soi
- Etre protégé
- Rester en bonne santé
- Trouver un soutien et de l'information face aux troubles de la mémoire d'un parent
- Se déplacer
- Connaître les financements possibles



Trouver la bonne information au bon moment n'est pas si simple, c'est pourquoi une information complète sur les services, les associations qui peuvent vous aider au quotidien vous sera proposée lors d'une réunion en mairie de Bazicourt le :

Mercredi 15 avril 2015 à 14h30

Cette réunion d'information vous est proposée par :
La maison du Conseil Général, le Relais Autonomie des Personnes et la mairie de Bazicourt.

*Nous serons heureux de vous accueillir nombreux,
n'hésitez pas à le communiquer autour de vous !*



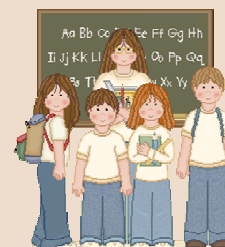
INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la **rentrée scolaire 2014-2015** pour les classes du **Re-groupement Pédagogique Intercommunal de Bazicourt/St Martin Longueau** se feront auprès du Directeur de St Martin Longueau les :

Les mardis 10 – 17 – 24 et 31 Mars, et les mardis 7 et 21 avril de 8h45 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Documents nécessaires :

- le certificat d'inscription délivré par la Mairie de St-Martin-Longueau,
- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant,
- l'éventuel certificat de dérogation,
- l'éventuel certificat de radiation de l'école précédente.



Infos association B.S.L. (Bazicourt Sport et Loisirs)

Pour la première fois l'association B.S.L. tente une brocante semi-nocturne, celle-ci aura lieu le **Samedi 6 juin 2015 de 14h00 à 23h00.**

